

2013

Retour
sur une
année de
mandature

CESER
R É G I O N
NOUVELLE-
AQUITAINE

Conseil
Économique
Social et
Environnemental
Régional
Nouvelle-Aquitaine

Sommaire

L'édito de la Présidente	3
2023, le CESER en chiffres	4
2023, dernière année de la mandature 2018-2023	6
2023, année de publication de rapports et contributions	8
Enrayer la fabrique de la pauvreté	8
Énergies renouvelables	11
Les jeunesses	12
Évolutions du travail	13
GPSO	14
Une attention soutenue pour l'égalité entre les femmes et les hommes	15
2023, le CESER donne son avis	16
Les politiques régionales	16
Néo Terra 2	19
2023, le CESER ancré dans les territoires...	20
... et dans l'actualité	21
2023, le CESER a l'esprit de coopération et d'ouverture	22
Avec les CESER de l'Atlantique	22
Dans le cadre du RTA	23
Avec les organisations de la société civile	24
2023, année de communication	25
Ils ont siégé en 2023	27
Retour sur la mandature 2018-2023	28
Ils ont siégé au cours du mandat 2018-2023	31



2023 s'achève... L'heure de vous livrer, comme chaque année notre bilan annuel d'activité et de vous permettre de retrouver, en synthèse, les principaux travaux de l'année. Parmi tous ceux-ci, le rapport le plus marquant du CESER Nouvelle-Aquitaine de cette année 2023, celui dont nombre de nos lecteurs et lectrices nous ont dit qu'il les a profondément interpellé-es, s'intitule « Enrayer la fabrique de la pauvreté en Nouvelle-Aquitaine ». Il constitue un travail remarquable et surtout un appel à la (re)mobilisation collective afin de nous réemparer de la lutte contre la pauvreté en changeant de regard comme de méthode en la matière : à nous tous et toutes, à présent, de le faire vivre et de faire en sorte qu'il soit lu, entendu, écouté et surtout, suivi d'effet !

2023 est aussi une année singulière pour le CESER Nouvelle-Aquitaine : elle marque la fin de la mandature entamée il y a 6 ans. Au 1^{er} janvier 2024, une Assemblée nouvellement nommée prendra le relais. C'est l'heure du bilan donc, mais plus encore l'heure du retour d'expérience, de la transmission et du passage de témoin, en étant résolument tourné-es vers l'avenir !

Dans cette perspective, je crois qu'il faut d'abord avoir conscience que le CESER n'est pas hermétique aux tendances de fond qui traversent la société ; il en est même souvent le reflet. De ce fait, les exigences de nouvelles pratiques de pouvoir, de démocratie plus ouverte, plus transversale, plus participative, la revendication d'égalité Femmes-Hommes, la place qu'on veut bien laisser aux « invisibles » (ou plutôt, comme nous a recadrés un des participants à nos groupes de parole sur la pauvreté : « celles et ceux qu'on ne veut pas voir ») sont aussi des mouvements de fond qui concernent et s'appliquent à notre propre Assemblée. De même, l'envie de porter une parole plus forte, plus claire, plus efficace, dans la période complexe que nous traversons, est une tendance de fond de la société à laquelle le CESER participe et peut, d'une certaine manière, apporter une forme de débouché.

Je crois très fortement que les CESER ont une place à prendre dans une démocratie du futur moderne, renouvelée, redynamisée. Je crois au pluralisme et à la liberté d'expression des idées qu'ils permettent. Je crois au lieu d'échanges et de débat démocratique serein et apaisé qu'ils offrent. Je crois au multilatéralisme et à la recherche d'équilibres négociés et partagés qu'ils proposent. Mais je crois aussi que cette nouvelle place pour les CESER ne va pas sans exigence, pour ces institutions, de changement de la façon

d'être et de travailler : un CESER qui doit moins chercher à être reconnu pour la seule autorité de ce qu'il est, mais pour la pertinence de ce qu'il dit. Un CESER qui doit se garder de l'écueil de l'entre-soi pour continuellement chercher à s'ouvrir. Un CESER qui ne doit pas seulement être dans la proposition d'actions pour les pouvoirs publics, mais qui doit se percevoir comme une force motrice du changement dans sa capacité à diffuser au sein même des organisations qui y sont représentées et à embarquer les actrices et acteurs de la société civile dans les transformations à mener.

La mandature 2018-2023 du CESER aura été marquée, peut-être plus que par le passé et en tous les cas plus que ce que nous aurions pu l'imaginer, par un contexte particulièrement bouleversé et instable. Nous avons traversé une pandémie COVID-19 absolument hors-norme, des mouvements sociaux divers et parfois éruptifs (mouvements dits des « Gilets jaunes », « #MeToo » ou encore « Black Lives Matter », mobilisation contre les lois Travail et la réforme des retraites...) sur fond de précarité et d'inégalités persistantes. La prise de conscience du dérèglement climatique comme du déclin de la biodiversité s'est faite au prix d'événements aigus dans les territoires (grands incendies, sécheresses, grêle, mobilisations autour des projets de « bassines » de retenue d'eau...). À travers la crise COVID-19 puis la guerre en Ukraine, on a pu mesurer la dépendance géostratégique de l'activité économique régionale, que ce soit par rapport à certaines chaînes d'approvisionnement comme au risque de flambée des coûts de l'énergie et de certaines matières premières...

Ce contexte nous a amené-es collectivement à peut-être prendre conscience de deux choses. La première, c'est que notre société est à l'heure de choix, de choix, lourds, complexes, structurants pour notre avenir. Nous devons face à cela avoir le sens et la perception aiguë de la responsabilité collective qui est la nôtre à nous, citoyennes et citoyens engagé-es, d'essayer de trouver ensemble, - et j'insiste sur ce terme « ensemble » - une voie d'avenir plus positive et plus sereine, pour notre territoire régional. La seconde chose, c'est que notre territoire fourmille et

regorge de personnes qui ont des projets, des actions, des idées, des propositions, et que c'est, en soit, une formidable source d'espoir pour construire l'avenir... à condition et pour peu qu'on réussisse à leur faire une place !

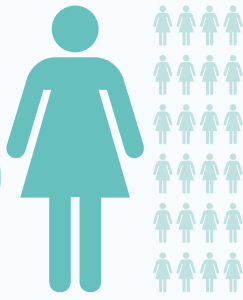
Je vous souhaite une bonne lecture de ce bilan d'activité 2023, et surtout je vous souhaite à toutes et à tous le meilleur pour la suite.



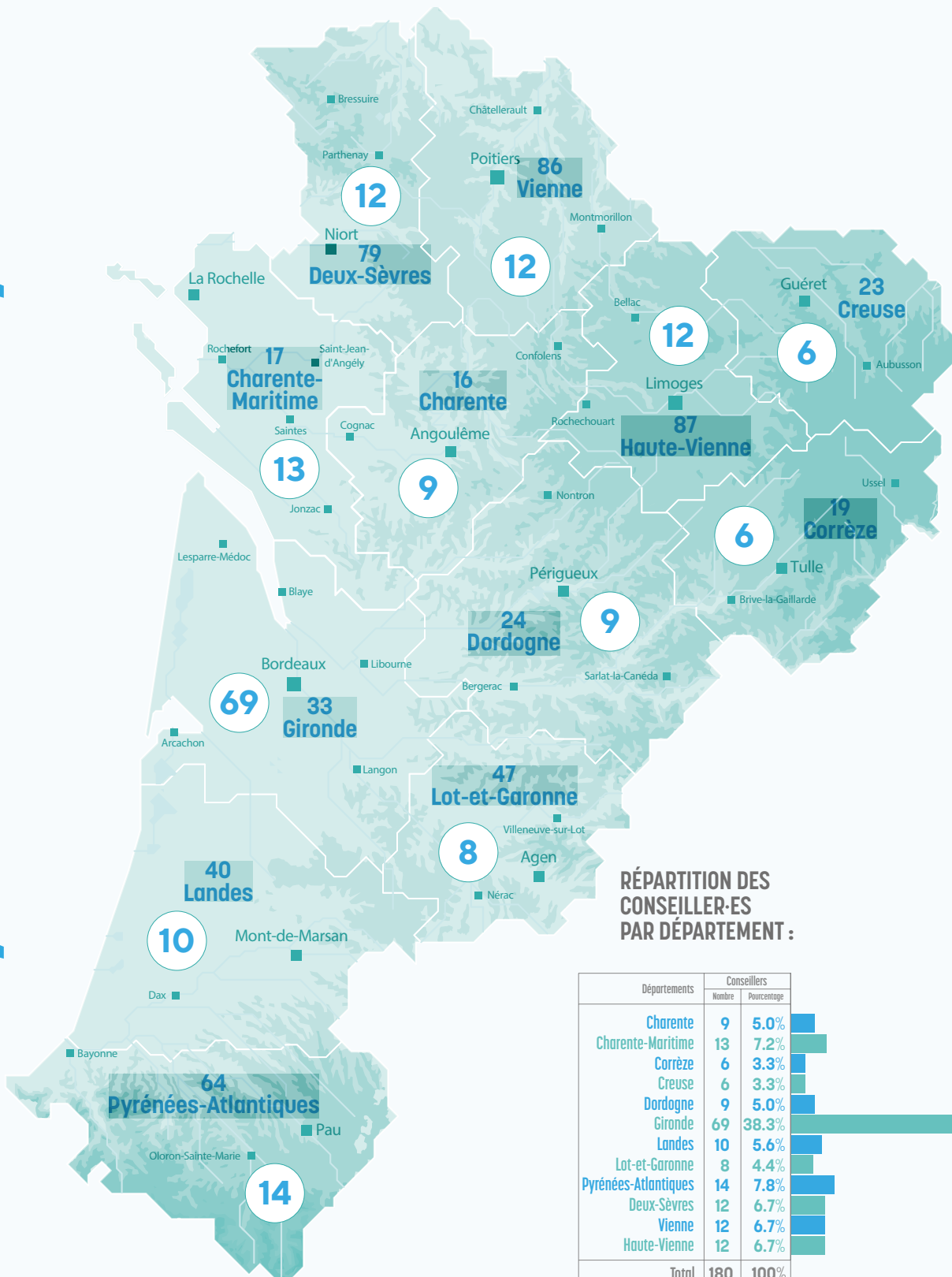
Emmanuelle FOURNEYRON
Présidente

RESPECT, ENGAGEMENT, DÉMOCRATIE

LA PARITÉ
46%
DE FEMMES



ÂGE
MOYEN
59,7
ANS





7 600

ABONNÉ·ES

À LA
LETTRE



6 LETTRES

NA!

ENVOIS **4100** PAPIER
3500 MAILS



1 SITE
INTERNET

85 REPRÉSENTATIONS
EXTÉRIEURES



UNE ASSEMBLÉE

1 BUREAU
9 COMMISSIONS
1 SECTION

4 COLLÈGES

«ENTREPRISES»
«SYNDICATS»
«VIE COLLECTIVE»
«PERSONNALITÉS QUALIFIÉES»

7

SÉANCES
PLÉNIÈRES

207
RÉUNIONS

10

BUREAUX

71
GIA

180 MEMBRES



28

AVIS OU
CONTRIBUTIONS

ADOPTÉS SUR LES
POLITIQUES RÉGIONALES



5 RAPPORTS
2 ABSTRACTS



3

INTERVIEWS
TV OU RADIO

65

ARTICLES
DE PRESSE



11

COMMUNIQUÉS
DE PRESSE

FACEBOOK

1831 ABONNÉ·ES

LINKEDIN

955 ABONNÉ·ES



Un séminaire pour partager le bilan du mandat 2018-2023

Les conseillères et conseillers du CESER Nouvelle-Aquitaine se sont retrouvés les 7 et 8 novembre 2023 à Royan, dans le lieu emblématique de la ville, le palais des congrès récemment réouvert.

2023 marque en effet l'achèvement d'une mandature ouverte début 2018. Partager les ressentis, échanger sur le bilan des 6 années de mandat et identifier les enseignements et propositions à transmettre à la nouvelle Assemblée qui sera installée début 2024, tels étaient les objectifs de ce séminaire. Une « grande conversation » en format plénier a été organisée sur 3 thématiques : le CESER face aux grands enjeux du moment, le CESER dans l'exercice de sa mission consultative, le CESER comme porte-voix de la société civile organisée.

Une grande conversation



Le CESER face aux grands enjeux du moment

La mandature 2018-2023 du CESER a été marquée par un contexte particulièrement bouleversé et instable avec une pandémie COVID-19 hors-norme, des mouvements sociaux divers et parfois éruptifs, sur fond de précarité et d'inégalités persistantes. La prise de conscience du dérèglement climatique comme du déclin de la biodiversité s'est faite au prix d'événements aigus dans les territoires (grands incendies, sécheresses, grêle, mobilisations autour des projets de « bassines » de retenue d'eau...).

Face à ce contexte particulièrement instable et pesant, le

CESER Nouvelle-Aquitaine s'est adapté à la fois dans ses méthodes internes, mais aussi et surtout dans ses travaux et expressions.

Le CESER dans l'exercice de sa mission consultative

En 2018, un « plan d'actions de mandature » a été adopté afin de faire du CESER une Assemblée utile et écoutée par le Conseil régional, principal destinataire de ses analyses et de ses propositions, mais aussi interagissant avec les autres actrices et acteurs de l'écosystème institutionnel (préfecture et services déconcentrés de l'État en région, institutions, presse, conseils de développement, autres CESER, CESE).





Le CESER comme porte-voix de la société civile organisée

La raison d'être du CESER est d'être un lieu de débat et d'expression de la société civile organisée. Les membres sont les courroies-clés de ce lien qui lie l'Assemblée socioprofessionnelle régionale aux organisations mandataires. De la capacité de chacun et chacune à exercer pleinement et sereinement son mandat dépendent la force collective et la légitimité de la parole du CESER.

Une rétrospective de 6 ans

Pour faire le bilan de cette mandature singulière, une rétrospective de 6 minutes, en chiffres et en images, a été présentée à l'occasion du séminaire.

Notre Nouvelle-Aquitaine

Pour que ce séminaire ait un sens collectif et permette l'implication active de tous et toutes, un appel à photographie a été lancé auprès des membres et de l'équipe administrative du CESER, pour illustrer le regard et le ressenti de chacune et chacun sur la Nouvelle-Aquitaine. Bon nombre de conseiller-ères et de l'équipe du CESER ont présenté leur instantané de la Nouvelle-Aquitaine en une photographie, générant une magnifique fresque «Notre Nouvelle-Aquitaine».



Sous le signe de la convivialité

En préambule d'une journée de travail, une soirée conviviale a été animée par les conseiller-ères-conteur-teuses, collaborateur-trices-poète-sse, chanteur-teuses, musicien-nes... autour d'un apéritif préparé par de jeunes apprenant-es du Lycée de l'Atlantique de Royan et du Lycée de la Mer et du Littoral de Bourcefranc.





Enrayer la fabrique de la pauvreté en Nouvelle-Aquitaine

À partir de l'expression des personnes en situation de pauvreté et de leur expertise

Ce n'est pas un phénomène marginal; la pauvreté affecte plus du tiers de la population régionale en Nouvelle-Aquitaine de manière plus ou moins prononcée, plus ou moins durable, plus ou moins supportable pour les personnes qui y sont confrontées.

Les conseillères et conseillers du CESER ont fait le choix de donner la parole aux personnes en situation de pauvreté elles-mêmes. Celles-ci ont livré des expériences et des récits de vie, durs, mais également emplis de projets de vie, de projets pour la société et surtout d'envie de participer! Rendre compte de la diversité des situations que recouvre la pauvreté en Nouvelle-Aquitaine et contribuer autant que possible à modifier le regard sur la pauvreté; c'est l'objet du rapport que présente le CESER Nouvelle-Aquitaine en mars.

L'Assemblée préconise en priorité de reconnaître la parole de ces personnes et de leur ouvrir des espaces d'expression collective, au sein même du CESER qui entamera une nouvelle mandature en 2024, et localement, au sein des conseils de développement. L'État, le Conseil régional, les Conseils départementaux sont, de la même façon, encouragés à mettre en place des démarches permettant la participation des personnes en situation de précarité dans les phases d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques ou dispositifs qui les concernent, directement ou indirectement.

Logement, travail, mobilité, accès aux droits, aux soins et à un revenu décent : les principales difficultés exprimées



Dans le cadre de groupes de discussion mis en place à l'initiative du CESER Nouvelle-Aquitaine, les personnes participantes ont été invitées à échanger sur leur perception de la société, sur les principales difficultés rencontrées, dont celles éventuellement accentuées par la crise COVID-19, sur leurs relations aux institutions et sur l'accès aux droits, sur leurs liens avec les associations d'entraide ou d'accompagnement, sur leurs projets individuels et collectifs ou plus généralement sur leur vision personnelle de l'avenir. Le rapport du CESER s'est efforcé de restituer une synthèse de ces expressions et de ces discussions.

Changer d'angles, ouvrir les horizons

La diversité des personnes et la complexité des situations de pauvreté rencontrées soulignent les limites d'une approche trop simpliste et normée de ce phénomène social. Les témoignages recueillis ont insisté sur la nécessité de combiner plusieurs grilles d'analyse afin de saisir la question de la pauvreté dans toutes ses dimensions et toutes ses réalités. Le CESER propose 4 focus : les discriminations, les jeunes, le travail social, le revenu décent.



Les préconisations du CESER pour éradiquer la pauvreté

Les préconisations de ce rapport ont vocation à alimenter et enrichir la réflexion régionale au moment où une révision de Néo Terra, intégrant une dimension sociale est en cours d'élaboration. Les principaux axes généraux retenus concernent :

- la création de places et l'investissement pour garantir l'accès et accompagner vers le logement ;
- la création de synergies pour favoriser l'accès au travail, la sécurisation des parcours et l'émergence d'une économie plus solidaire ;
- l'extension des facilités d'accès aux transports publics de voyageurs et stimuler les initiatives de mobilité solidaire dans les territoires ;
- la réhumanisation de l'information sur l'accès aux droits et accentuer l'effort de lutte contre l'illectronisme et la fracture numérique ;
- un égal accès à la santé globale pour tous et toutes ;
- la considération des aspirations des jeunes et la possibilité de concevoir et construire leur futur ;
- le pouvoir d'agir par et pour l'émancipation du travail social et des personnes accompagnées.



Une publication pour interpeller !

Une nouvelle publication sous la forme d'un livret vise à interpeller, en images, en chiffres et expressions sur la pauvreté dans notre région et donner l'envie de prendre connaissance du rapport du CESER intitulé « Enrayer la fabrique de la pauvreté en Nouvelle-Aquitaine » à

partir de l'expression des personnes en situation de pauvreté et de leur expertise ».

Présentation du rapport du CESER lors de la conférence des acteurs de la lutte contre la pauvreté

Répondant à l'invitation du Préfet de Région, Étienne GUYOT et de la Commissaire à la lutte contre la pauvreté en Nouvelle-Aquitaine, Isabelle GRIMAUULT, Emmanuelle FOURNEYRON a présenté le rapport devant la Conférence régionale des acteurs de la lutte contre la pau-



reté, réunissant 200 personnes, dont les représentant-es des institutions et les acteurs et actrices de terrain les plus directement concerné-es de la région.

Présentation du rapport à la presse



Souhaitant contribuer à ouvrir le débat public sur un nouveau regard à porter sur la pauvreté, sur de nouveaux leviers à actionner et in fine, permettre qu'enrayer la fabrique de la pauvreté devienne une priorité majeure et une mobilisation collective partagée, le CESER organise le 6 juillet une conférence de presse pour présenter son rapport.

Présentation publique du rapport

Près de 120 personnes (associations, élu-es de collectivités, représentant-es de l'État...) ont répondu à l'invitation du CESER pour une présentation de son rapport récemment adopté « Enrayer la fabrique de la pauvreté en Nouvelle-Aquitaine » le 20 septembre. Un hommage unanime a été rendu au travail du CESER par les intervenant-es, tant sur la méthode, « ...croisement de l'expérience des personnes en situation de pauvreté et de la mesure de la pauvreté... » que sur « ...la mise en évidence des mécanismes qui produisent la pauvreté... ».

Sans oublier des présentations du rapport à l'occasion d'une conférence-débat organisée par la Ligue de l'enseignement des Landes le 23 novembre, dans le cadre des Apéros d'Origines Contrôlées (AOC) de l'égalité au Centre social Toit du Monde à Poitiers le 12 décembre et enfin dans le cadre de la formation des intervenants sociaux et sanitaires de l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé Nouvelle-Aquitaine le 27 novembre.



NEWSLETTER i!aqui! Le Journal numérique de Nouvelle-Aquitaine EN BREF!

Pauvreté Le rapport explosif de Césér

RAPPORT DU CESER « ENVOYER LA FABRIQUE DE LA PAUVRETÉ EN NOUVELLE-AQUITAINE » Plus d'un tiers des Néo-Aquitains pris dans un « halo de pauvreté »



le CESER présente son rapport en public

105 000 DEMANDES DE LOGEMENTS SOCIAUX EN ATTENTE

En Gironde, plus de 12 000 personnes n'ont pas leur propre logement

Un rapport construit avec les personnes concernées

Plus du tiers de la région en situation de pauvreté

MUSCLEZ VOTRE GÉNÉROSITÉ

Plus d'un tiers des Néo-Aquitains ont un niveau de vie inférieur à un niveau de vie décent

Le Limousin, territoire le plus pauvre de la Nouvelle-Aquitaine

Plus de 2 millions de Néo-Aquitains sont en situation de pauvreté

Pauvreté le rapport explosif pour « sortir du fatalisme » en Nouvelle-Aquitaine

Le Limousin, territoire le plus pauvre de la Nouvelle-Aquitaine

Le halo de pauvreté grandissant

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

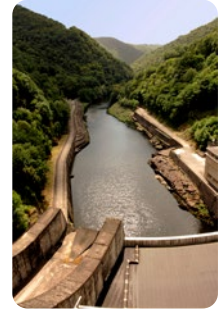
Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine

Le rapport de Césér de Nouvelle-Aquitaine



Développement des énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine : à quelles conditions ?

Les énergies renouvelables vont connaître un développement très conséquent d'ici 2050, c'est un fait ! Il faut atteindre les objectifs de neutralité carbone et viser la souveraineté énergétique, c'est un impératif. Ce développement, même s'il fait majoritairement consensus dans la population, ne se fera pourtant pas sans difficulté. Partant de ces principes, le CESER Nouvelle-Aquitaine présente, dans un rapport très documenté et étayé, les conditions de développement des différentes énergies renouvelables au regard des spécificités de la Nouvelle-Aquitaine. Il met en évidence la complexité du sujet, la diversité des situations et la nécessité de construire des solutions au cas par cas. À cet effet, le rapport présente en 11 fiches, une pour chaque énergie renouvelable étudiée, des éléments d'état des lieux ainsi que des analyses et des préconisations.



Des énergies renouvelables, un haut potentiel de production

En moyenne la production d'énergie néo-aquitaine est quasi moitié renouvelable (44 000 GWh), moitié nucléaire. Du fait de sa richesse géographique, de ses caractères forestier, agricole et maritime, d'un bon ensoleillement et de bons gisements de vents, la Nouvelle-Aquitaine possède un haut potentiel de production d'énergies renouvelables que décrit précisément le rapport du CESER.



Mais, localement des réticences et des freins au déploiement des infrastructures

Si le déploiement des énergies renouvelables est majoritairement jugé nécessaire, les conditions ne semblent pas toujours réunies dans les territoires pour que le déploiement se déroule bien. Le CESER identifie les blocages relevés par les porteurs de projets des filières, mais aussi les questions persistantes sur l'opportunité du développement des énergies renouvelables par rapport au nucléaire ou encore au nom de la sobriété énergétique et enfin le mode actuel de développement des projets qui fait l'objet de critiques et suscite des réticences voire des oppositions.

Si les effets positifs pour l'économie sont tangibles, le développement des énergies renouvelables doit, selon le CESER, faire la démonstration qu'il est juste socialement et qu'il s'inscrit bien dans une trajectoire vertueuse pour le climat, qu'il respecte la biodiversité et les milieux, qu'il est au service de l'intérêt général et du bien commun.

Le CESER identifie 7 conditions à réunir pour le développement des énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine

À l'issue de ses auditions, débats et analyses de cas pratiques sur les territoires, le CESER propose 7 conditions pour contribuer à lever les réticences. Ces conditions sont assorties de propositions, transversales

ou spécifiques à chaque énergie renouvelable étudiée, qui s'adressent pour une large part à la Région.

- **Condition 1 :** En même temps que développer les énergies renouvelables, réduire fortement les consommations d'énergie en région.
- **Condition 2 :** S'assurer que les projets d'énergies renouvelables et les usages qui en sont faits contribuent bien à réduire l'empreinte carbone des activités néo-aquitaines.
- **Condition 3 :** Intégrer l'ensemble des enjeux environnementaux et de santé pour limiter au mieux les effets négatifs des énergies renouvelables.
- **Condition 4 :** Améliorer la planification aux différentes échelles territoriales.
- **Condition 5 :** Associer les citoyennes et les citoyens à la définition des objectifs et des modalités du développement des énergies renouvelables ainsi qu'à la gouvernance des projets.
- **Condition 6 :** Bien penser les retombées économiques dans les territoires
- **Condition 7 :** Organiser l'autoconsommation individuelle et collective d'électricité pour les particuliers et les professionnel-les.

Une présentation du rapport devant le Comité régional de l'énergie

Le Comité régional de l'énergie, prévu par la Loi « Climat et Résilience » d'août 2021 a été installé en Nouvelle-Aquitaine le 20 octobre 2023. À cette occasion, Christine JEAN, Présidente de la Commission « Environnement » a présenté le rapport adopté sur le développement des énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine.





Quelle société dans 20 ans, au regard des aspirations des jeunes ?

Parler de la société en faisant parler les jeunes. Parler des jeunes en interrogeant la société. Voilà ce qui constitue à la fois l'ambition et l'axe de réflexion prospective que le CESER aborde dans le rapport piloté par la Section « Veille et prospective ». Ni projection, ni prédiction, ni divination ! Le rapport du CESER invite au débat sur les futurs possibles ou probables qui se dessinent dans 20 ans, au regard de ce que les jeunes souhaitent nous dire aujourd'hui. Parler de « la jeunesse » n'a pas de sens : il s'agit bien « des jeunes » toutes confrontées aux inégalités qui se creusent. Être jeune en 2023 ce n'est pas seulement une carte d'identité socio-économique. C'est également une vision du monde qui évolue et qui là aussi tend à s'éclater. En confrontant leurs récits aux travaux d'experts, le CESER tente d'imaginer ce que pourrait devenir notre société au travers de 3 scénarii, volontairement radicaux, d'une « République des experts » au « Grand morcellement » ou à « Une gouvernance des communs ».



- **Le scénario 1 « Planification prescriptive »** se nourrit à la fois des anxiétés multiples exprimées par les jeunes et de leur désir d'efficacité à tout prix (en particulier en ce qui concerne les questions environnementales), ce qui va fondamentalement faire évoluer la pratique politique, la notion même de démocratie et la question de l'égalité.
- **Le scénario 2 de « l'individualisme et de l'émergence d'une réalité parallèle »** se nourrit d'une montée en puissance de l'individualisme au nom de la liberté, conjuguée à un rejet de l'autorité et du politique et à la place exponentielle que prennent les outils numériques et les univers virtuels.
- **Le scénario 3 « Incertitude assumée et chaos optimiste »** se nourrit d'une profonde aspiration politique et d'un désir de réinvention totale de la démocratie et des gouvernances basées sur les « communs ». Ici, les aspirations à plus d'égalité et de liberté se conjuguent de manière équilibrée à celles pour plus de « solidarité », pour une société de la transmission et du partage.

Le CESER propose une analyse et des recommandations ou points d'alerte pour prendre le chemin des futurs souhaitables plutôt que des avenir sombres en décrivant



8 thématiques : les territoires, l'État - les services publics et la gouvernance, la démocratie, l'éducation, les parcours de vie - le travail - les engagements, la consommation et la production, le rapport au monde et aux autres, les technologies. Le rapport présente également une compilation de textes, récits-fictions, inspirés des scénarii pour illustrer et

apporter de la matière au débat. Ces textes ont été réalisés par certains membres de la Section du CESER, et par des étudiant-es de l'Université Bordeaux Montaigne, dont le regard « jeune » en forme d'introspection donne un écho particulièrement intéressant aux scénarii.

Présentations du rapport

Le rapport du CESER a été présenté dans le cadre des Apéros d'Origines Contrôlées (AOC) de l'égalité, le 1^{er} décembre à la Rock School de Marmande et en réponse à l'invitation du CRAJEP, le 14 décembre, à Bordeaux.



Les évolutions du travail en Nouvelle-Aquitaine révélées par la crise de la COVID-19

En Nouvelle-Aquitaine comme sur l'ensemble du territoire national, les tensions de recrutement sont devenues une réalité. Elles concernent les entreprises, quelle que soit leur taille, mais aussi le secteur public où les concours d'entrée dans la fonction publique n'ont jamais attiré aussi peu de candidat-es, créant de fortes tensions, particulièrement dans l'éducation ou dans le secteur de la santé par exemple. Par ailleurs, d'ici à 2030 les besoins de recrutements en Nouvelle-Aquitaine seraient nettement supérieurs à la moyenne métropolitaine, car ils ne seraient pas compensés par l'entrée des jeunes sur le marché du travail, ni par l'arrivée de nouveaux travailleur-euses d'autres régions.



Ce constat a été à l'origine de l'ouverture d'une réflexion du CESER. Au cours des débats animés des conseillers et conseillères sur ces questions parfois clivantes, très rapidement, des problématiques plus profondes ont émergé, car le travail est traversé de tous les questionnements de l'époque actuelle. La crise sanitaire a engendré ou accéléré de profonds bouleversements dans les rapports au travail avec une quête d'épanouissement personnel ou le désir de mieux maîtriser sa vie. Dans son rapport intitulé «Les évolutions du travail en Nouvelle-Aquitaine révélées par la crise de la COVID-19», le CESER propose une analyse du poids des tensions de recrutement, tente d'expliquer les causes au-delà du facteur démographique et, compte tenu de la complexité du sujet, explore différentes dimensions du travail et du nouveau rapport au travail qui s'installent dans la société.

Les pistes de réflexion proposées par le CESER sont articulées autour de 4 axes qui concernent tout autant le travail que les conditions de travail. Les propositions formulées s'adressent pour une grande part d'entre elles au Conseil régional qui dispose de compétences en matière de formation, d'aides économiques, d'aménagement du territoire, de mobilité... et peut orienter ses soutiens par l'éco-socio-conditionnalité des aides.



Des échanges nourris en plénière

La présentation de ce rapport en Assemblée plénière en octobre a suscité un très grand nombre d'interventions reflétant l'actualité et la prégnance des questions abordées, les différentes visions du monde du travail et l'ampleur du sujet, incitant à prolonger le dialogue. Des pistes de réflexion à ouvrir ont émergé : quel impact des évolutions technologiques et en particulier de l'intelligence artificielle, quelles conséquences de la limitation des ressources énergétiques et matières premières, quelles perspectives pour les métiers du service public et ceux des services à la personne aujourd'hui en crise majeure,



comment prendre en compte le travail bénévole qu'il soit associatif ou d'aide, comment concilier autonomie et non-discrimination des personnes accompagnées avec les aspirations de développement de la vie personnelle des salarié-es ?

Le sens au travail se pose aussi pour les dirigeants; quels efforts, changements et solutions permettront d'aller vers des entreprises où il fait bon travailler tout en contribuant



au modèle social solidaire français de manière juste? Comment mettre en lumière les entreprises et/ou secteurs où il fait bon travailler, échanger, se former et s'épanouir par le travail?

Autant de questionnements toujours d'actualité.



Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO)

Un rapport pour préciser les points d'attention, les attentes et exigences du CESER

Le Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) est présenté par ses promoteurs et ses soutiens comme un véritable enjeu stratégique pour la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie, et pour l'amélioration des déplacements vers le sud de l'Europe. Or, il ne fait pas l'unanimité et rencontre nombre de réserves voire d'oppositions franches, au regard des différents recours d'associations ou de collectifs d'élus et des remontées lors du processus d'enquête publique. En février, sans trancher les débats qui opposent encore aujourd'hui partisans et détracteurs de ce projet et qui traversent également l'Assemblée, le CESER Nouvelle-Aquitaine exprime des interrogations à clarifier, des conditions à réunir, et enfin des exigences à porter pour qu'un tel projet, s'il allait à son terme, profite au mieux à la Nouvelle-Aquitaine, à ses territoires et à leurs habitants.



La contribution du CESER dresse l'état des analyses, réflexions et positions autour des enjeux environnementaux et de biodiversité, énergétiques et climatiques, de mobilité, des enjeux territoriaux et financiers et enfin sociaux. Le CESER ne vise pas à prendre position « pour » ou « contre », mais à éclairer une réflexion d'ensemble qui ne semble pas avoir été suffisamment posée de manière globale sur l'ensemble des enjeux.

Un projet comme le GPSO s'accompagnera, pour les populations des territoires desservis ou riverains, d'effets négatifs qu'il conviendra de maîtriser au mieux : impact sur le

marché du logement et du foncier, qualité du cadre de vie fragilisée par des nuisances sonores, vibratoires ou paysagères, effets de coupure des voiries et réseaux... autant de sujets qui devront être pleinement pris en considération dans le calage final du projet.

Le CESER propose ainsi la relance d'une concertation approfondie, plus constructive avec les acteurs, les habitants... permettant une réelle prise en compte de la participation citoyenne et s'inscrivant dans le cadre d'une réflexion plus globale autour du modèle de mobilité demain.



Une attention soutenue pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Le CESER Nouvelle-Aquitaine accorde une attention soutenue en faveur de l'égalité femmes-hommes, matérialisée notamment dans son règlement intérieur depuis 2016 par un principe de parité stricte de ses instances de gouvernance. Il accorde une place grandissante à l'ensemble des problématiques d'égalité et de droits des femmes dans ses échanges et ses travaux, et ainsi, toutes les instances de travail du CESER ont désigné des référentes et référents composant un groupe de travail «Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations». Après avoir été informé et formé, ce groupe de travail apporte désormais des contributions spécifiques aux travaux du CESER, que ce soit pour l'élaboration des rapports ou des avis sur les projets des délibérations du Conseil régional.



L'écriture égalitaire pour promouvoir l'égalité femmes-hommes

En mars, suivant la proposition du groupe de travail, le CESER s'engage en faveur de l'écriture égalitaire et à respecter les principes suivants :

- Ne pas utiliser des expressions sexistes.
- Accorder les noms de métiers, titres, grades et fonctions avec le sexe des personnes qui les occupent.
- Utiliser les mots et/ou adjectifs au féminin et au masculin.
- Utiliser l'ordre alphabétique lors d'une énumération.
- Introduire systématiquement tous les rapports du CESER avec une déclaration d'intention, affirmant l'engagement de l'Assemblée en faveur d'une écriture égalitaire.

Le CESER est désormais signataire de la Convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe du Haut Conseil à l'Égalité.

La promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations et la solidarité

En juin, le CESER se félicite de constater que le Conseil régional s'est saisi de l'opportunité du renouvellement du «règlement d'intervention sur la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations et la solidarité» pour intensifier ses efforts en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et de lutte contre les discriminations.

L'Assemblée encourage l'exécutif à faire preuve d'une volonté politique ferme, notamment en s'assurant que ces questions irriguent l'ensemble des politiques régionales. Elle invite le Conseil régional à s'engager dans une démarche de communication non discriminante et à s'inspirer des propositions du Haut Conseil à l'Égalité pour développer les dispositifs d'éco-socio-conditionnalités relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations.

28 avis ou contributions sur les politiques régionales*



En 2023, le CESER a rempli sa mission consultative auprès du Conseil régional, à travers différents avis et contributions.



La formation et l'orientation professionnelles. Des dispositifs à inscrire dans l'évolution du rapport au travail

Lors de l'examen du **plan de développement des compétences en entreprises**, en mars, le CESER estime que l'accompagnement aux changements au sein même des entreprises, dans l'ensemble de ses composantes hiérarchiques et fonctionnelles et sur le long terme, serait pertinent. Il propose également d'élargir le dispositif, aujourd'hui ciblé sur l'industrie, à l'ensemble des secteurs économiques et types d'entreprises en articulation avec les besoins des territoires.

Le **Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles**, qui permet à l'État, à la Région et aux partenaires sociaux d'organiser et de partager un pilotage stratégique à 5 ans des politiques régionales d'orientation et de formation professionnelles est soumis aux Assemblées en octobre. Le CESER formule un certain nombre de remarques et points d'attention, concernant l'approche sur laquelle est basé le contrat, sur les publics concernés, sur les propositions d'actions, mais aussi sur les modalités de mise en œuvre et de suivi.

Priorité au ferroviaire

En 2023, plusieurs délibérations sur le développement ferroviaire, correspondant à un passage de décisions techniques sont examinées par le CESER qui formule le souhait d'une feuille de route exposant, de manière globale, la stratégie régionale de mobilité en Nouvelle-Aquitaine.

En mars 2023, la **constitution d'une Société Publique Locale (SPL)** par la Région Nouvelle-Aquitaine, en lien avec l'Occitanie, matérialise l'engagement régional à exercer de nouvelles compétences. Le CESER souhaite des éclairages, en particulier sur la qualité du service public, sur la capacité de la SPL de disposer des compétences techniques et des données nécessaires à sa prise de responsabilité,



sur l'avenir des centres de maintenance de la région et des personnels qui y travaillent, sur l'imputation des coûts de propriété... et globalement sur l'avenir de l'activité maintenance au sein même du groupe SNCF Réseau.

En juin, le Conseil régional propose **une convention d'exploitation des trains régionaux 2024-2030**, dernière à être passée de gré à gré avec la SNCF. Le CESER attend de cette nouvelle convention TER qu'elle permette de prolonger et d'amplifier la dynamique très positive enregistrée ces dernières années. À cette occasion, le CESER soutient les Régions dans leur appel à reconsidérer les modèles de financement du ferroviaire au niveau national. Les contraintes budgétaires rendent en effet difficile l'instauration du « choc d'offre » indispensable pour accélérer le report modal.

En octobre, le CESER renouvelle ses attentes, ses interrogations et des points de vigilance en anticipation de la consultation formelle à venir sur le **volet mobilité du Contrat de Plan État-Région**. Sa contribution s'articule autour de 3 principaux enjeux :

- L'enjeu de l'ambition : le CPER doit marquer une rupture dans le financement des infrastructures de transport. Un changement d'échelle des investissements s'impose pour remettre à niveau et moderniser le réseau ferré de Nouvelle-Aquitaine à la hauteur des ambitions affichées.
- L'enjeu de la cohérence : le CPER doit s'inscrire dans une approche globale de la mobilité. Le CESER rappelle à ce titre les enjeux d'intermodalité et d'aménagement du territoire et invite, plus globalement, à une révision d'ensemble du modèle de financement du transport ferroviaire.
- L'enjeu de la bonne exécution du CPER, avec une attention particulière portée à la capacité des acteurs à engager les crédits nécessaires et à réaliser les opérations prévues. Le CESER propose d'améliorer le pilotage du CPER, en s'appuyant sur une planification détaillée des opérations à réaliser et des financements à mobiliser tout au long du contrat.

*À la date d'édition de ce bilan d'activités, les avis de la plénière de décembre ne sont pas repris dans ces textes, en particulier celui sur le budget primitif 2024.



Des dispositifs pour encourager et accompagner les transitions

Les éco-socio-conditionnalités des aides régionales sont pour le CESER un outil de pilotage et de priorisation des politiques et aides publiques, et plus largement un levier pour impulser des trajectoires et orientations politiques fixées par la collectivité régionale (Néo Terra en particulier). En mars, le CESER salue l'engagement du Conseil régional matérialisé par une délibération spécifique proposant des principes et modalités de mise en œuvre d'éco-socio-conditionnalités régionales, mais estime la démarche insuffisante. Une mise en conformité avec les réglementations en vigueur (environnementales, d'égalité professionnelle...) qui n'est pas conditionnelle pour l'accès à l'aide, une évaluation qui mérite d'être précisée, notamment sur les moyens consacrés, un suivi qui nécessiterait un comité spécifique dédié... sont les principaux regrets exprimés par le CESER.

La nécessité de la transition agroécologique, et de ses multiples intérêts pour la santé humaine et des écosystèmes, n'est plus à démontrer. La massification de la production biologique est depuis longtemps défendue par le CESER qui soutient le **Pacte d'ambition régionale pour l'agriculture biologique 2023-2027** présenté par le Conseil régional en juin. Dans le même objectif, lors de l'examen d'un nouveau **règlement d'intervention régional en faveur de l'hydraulique agricole**, en octobre, le CESER souhaite que la priorité soit donnée aux exploitations engagées en bio. L'Assemblée reste attachée aux Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) qui assurent un cadre de concertation intégrant l'ensemble des acteurs. Dès lors que des projets de retenues d'eau mobilisent l'argent public, ils doivent être portés par des acteurs publics.

Pour accélérer la conduite du changement et faciliter le passage à l'action en faveur des transitions environnementales, une nouvelle stratégie régionale est proposée en juin. Il s'agit de transformer la politique d'éducation à l'environnement du Conseil régional en **politique d'accompagnement au changement de comportement d'individus et groupes** en mesure d'agir pour les transitions environnementales. Tout en approuvant le principe, le CESER propose que ce modèle conceptuel soit mobilisé dans les différentes politiques régionales.

Le rapport **Néo Terra**, présenté en octobre 2023 et valant rapport de développement durable de la Région Nouvelle-Aquitaine pour l'année 2022, fait état du bilan d'activité de la collectivité en faveur des transitions. L'Assemblée consultative invite le Conseil régional à identifier dans les futurs rapports les effets des politiques menées par la Région sur le territoire et sur les grands enjeux de développement durable, et ce sur l'ensemble des actions menées par la collectivité, y compris les effets de la mise en œuvre des éco-socio-conditionnalités.

Les politiques de filières



En mars, le CESER examine avec intérêt la feuille de route pour **les industries nautiques et navales**, filière économique d'excellence en Nouvelle-Aquitaine qui accueille sur son territoire de nombreux leaders mondiaux. Face aux enjeux que devra relever la filière pour l'avenir, en termes d'impacts environnementaux, de pénurie de main-d'œuvre, de gouvernance, d'export... le CESER identifie des marges de progrès dans le dispositif présenté.

Le CESER soutient également la mobilisation régionale pour le développement de la **filiale thermique** en encourageant le Conseil régional à travailler plus largement la dimension de la prévention en santé, non seulement en direction des curistes, mais plus largement des populations permanentes et saisonnières, en lien avec les collectivités, la société civile et les populations des stations.



Logement, sport, vie associative, culture

L'accès à un **logement** à un coût abordable et à un habitat décent reste une difficulté majeure pour un très grand nombre de ménages et de personnes en Nouvelle-Aquitaine. En mars, le CESER salue l'implication du Conseil régional dans ce domaine, en particulier pour le logement des jeunes, et formule diverses préconisations sur les différents axes du règlement proposé.

Les **activités sportives en Nouvelle-Aquitaine** occupent une place essentielle, tant dans leur dimension sociale que pour leurs retombées territoriales sur l'économie et l'emploi. Le CESER se félicite en juin, de l'accompagnement régional en regrettant toutefois l'absence d'éco-socio-conditionnalités adaptées à ce type de projets, et la part encore faible laissée aux enjeux de mixité et d'inclusion et aux problématiques de violences dans le milieu du sport.

En juin, un nouveau **règlement d'intervention pour la vie associative** propose des évolutions de l'accompagnement régional. Le CESER salue ces nouvelles dispositions, en particulier l'adoption d'une Charte régionale formalisant et déclinant en région les engagements réciproques entre l'État, la Région et les acteurs associatifs. En complément, il propose d'engager une véritable dynamique de co-construction avec les acteurs de la vie associative abordant les modalités de financement et de construction des politiques en s'appuyant sur l'expertise interne des associations et des têtes de réseau.

En octobre, le CESER souligne l'intérêt d'un cadre qui détermine les modalités de soutien de la collectivité régionale aux compagnies et structures concernées du **spectacle**



vivant. Un appel à la vigilance sur les impacts de ce nouveau règlement et sur la cohérence entre les modalités pratiques de soutien et certains des objectifs mentionnés est cependant lancé.

Le financement des transitions, exercice complexe dans un contexte de budget contraint

Lors de l'examen des différents **documents budgétaires** (budget primitif et budget supplémentaire 2023, compte administratif 2022, orientations budgétaires 2024), le CESER s'inquiète une nouvelle fois de la dépendance désormais quasi intégrale des Régions à des transferts de fiscalité dont elles ne maîtrisent ni la nature, ni les taux, ni les bases, ainsi que des baisses des dotations d'État. Les seules capacités d'ajustement budgétaire reposent sur les restrictions en dépenses de fonctionnement, sur le recours à l'emprunt (en dépenses d'investissement) avec, à terme, le risque d'abandon de politiques jugées non prioritaires. C'est cette réflexion éminemment politique sur la hiérarchisation des interventions à conduire, des arbitrages à opérer, qu'il sera nécessaire de mener.

Le CESER participe à la consultation sur le Projet régional de santé

Le **Projet régional de santé** constitue la feuille de route de la politique de santé en Nouvelle-Aquitaine. Il constitue un cadre d'action pour tous les acteurs de la région et a vocation à coordonner l'ensemble des politiques publiques en santé. Dans le cadre de sa révision, en septembre, le CESER se fait l'écho des tensions, de la souffrance et de la colère, aussi bien parmi les soignants que parmi les patients ou usagers du système de santé. Il souligne la nécessité à court terme de réduire les déséquilibres (territoriaux, économiques et sociaux) et insuffisances dans l'accès aux droits et à l'offre de soins primaires. À plus long terme, il insiste sur la nécessité d'agir par la prévention sur les déterminants de santé et affirme son attachement à la promotion et au développement de la démocratie sanitaire et au renforcement des instances dédiées (régionale et locales).





Néo Terra 2 : une ambition à continuer de construire

En 2019, la première feuille de route Néo Terra, dédiée aux transitions écologique, énergétique et agroécologique était adoptée. Le CESER avait alors salué cette démarche, véritablement innovante tant dans son assise scientifique que par sa dimension transversale et intégratrice. Quatre ans plus tard, le Conseil régional propose l'actualisation de Néo Terra, pour en renforcer et en élargir les dynamiques au regard de l'accélération des effets du changement climatique, de la dégradation de l'environnement et de la prise de conscience que les transitions environnementales ne pourront s'opérer sans transformation sociale.

La feuille de route Néo Terra 2, présentée aux Assemblées régionales en novembre, constitue ainsi une première réponse aux préoccupations exprimées par le CESER à travers « Néo Societas » et dans ses différents travaux. Première réponse inachevée estime cependant l'Assemblée socioprofessionnelle au regard de ses attentes pour engager une transformation profonde de nos modèles de développement. Alors pour apporter des éléments de calibrage de la « boussole régionale » que constitue Néo Terra 2, le CESER formule des propositions.



- S'appuyer sur une expertise scientifique d'abord, afin d'éclairer, en particulier sur le nouveau champ des transitions sociales, les choix régionaux. Sur une expertise d'usage et d'action ensuite, déjà à l'œuvre dans les territoires, afin « d'embarquer » l'ensemble des acteurs dans les transitions et une meilleure prise en compte des dynamiques (coopérations, initiatives...).
- Positionner Néo Terra comme une véritable feuille de route politique, porteuse d'une vision globale et explicitant clairement des choix stratégiques affirmés. À ce titre, le CESER regrette que Néo Terra 2 ne mette pas plus clairement en avant les ruptures, les bifurcations à prendre pour transformer nos modèles.
- Formaliser, dans une approche véritablement globale, systémique et transversale, l'intégration des dimensions sociales et de santé globale. Si l'ouverture du champ des transitions, liant environnement et société, mérite d'être saluée, la proposition reste toutefois en deçà de l'esprit et de l'ambition que le CESER avait portés dans sa contribution « Néo Societas » : les transitions environnementales

ne pourront se faire sans une profonde transformation sociale et culturelle.

- Renforcer l'ambition démocratique, car au-delà de convaincre, il faut associer le corps social aux décisions. Néo Terra gagnerait à s'enrichir d'un volet « démocratique », qui pourrait se nourrir d'une mobilisation plus large des réseaux d'acteurs, des partenaires sociaux et des citoyen·nes.
- Se donner les moyens des ambitions affichées, en faisant « vivre » Néo Terra en Nouvelle-Aquitaine. En termes opérationnels, cela pourrait se traduire par un renforcement de l'éco-socio-conditionnalité des aides, la définition d'un cadre de coopérations et de partenariats dans lequel s'inscrit Néo Terra pour la contractualisation avec les territoires infrarégionaux et les coopérations interrégionales et transfrontalières, la promotion des initiatives vertueuses en région, le déploiement progressif du « budget vert », et enfin la définition des modalités d'évaluation de la feuille de route, permettant, dans quelques années, d'en réinterroger les choix stratégiques et les modalités.

En 2023, le CESER Nouvelle-Aquitaine a souhaité rester en contact avec les territoires et les acteurs qui les font. Dans cet objectif, le Bureau a organisé une partie de ses réunions mensuelles dans les territoires en alternance dans les différents départements de la région.



Ainsi :

- Dans le prolongement de l'avis du CESER sur le Plan thermal 2023-2028 de la région Nouvelle-Aquitaine, le Bureau du CESER organise en avril une réunion de travail à Dax, dans les Landes.
- En juin le Bureau du CESER rencontre les partenaires de la filière conchylicole à Marennes, en Charente-Maritime.
- En septembre, le Bureau du CESER se réunit à Limoges, avec une découverte du Musée Adrien Dubouché.
- En octobre, répondant à l'invitation de la CCI de Charente, le Bureau se réunit à Angoulême.



Dans le même objectif, les Commissions de travail ont organisé des réunions sur le terrain, les conseiller-ères et la Présidente ont représenté le CESER dans différents débats régionaux et locaux et rencontré les acteurs (Génération Mouvement, France Nature Environnement, U2P, URIOPSS, GIP « Pays et quartiers de Nouvelle-Aquitaine », Agence de Développement et d'Innovation...). Enfin, les rapports du CESER ont été présentés dans différents territoires et organisations, l'occasion d'échanger et de confronter les propositions du CESER aux réalités locales :

- En février, le CESER a présenté son rapport « Les patrimoines, leviers de développement des territoires » devant le Conseil Économique, Social, Environnemental, de la Culture et de l'Éducation de Martinique.
- Répondant à l'invitation du CESE, le CESER a présenté

aux co-rapporteurs du travail du CESE sur l'eau, les avis adoptés par le CESER sur ces questions en février.

- Une nouvelle présentation du rapport « Les patrimoines, leviers de développement des territoires » a été organisée à Pau en mars à l'occasion de l'événement final du programme SUDOE LIVHES 2021-2023, ainsi qu'à Lourdes (Hautes-Pyrénées) en avril, dans le cadre de la 7^e édition de la Formation théorique et pratique au Patrimoine culturel immatériel.



- Une présentation publique du rapport « Les patrimoines, leviers de développement des territoires » a été organisée en mai au Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin, sur le thème des métiers du patrimoine.

- À l'invitation de Polaris, principal centre de formation dans le champ du travail social et médico-social sur le bassin Limousin, le CESER a participé en mai, à Limoges, à un débat avec Évanne JEANNE-ROSE, membre du Conseil Économique, Social et Environnemental.

- En juin, à Périgueux, Emmanuelle FOURNEYRON, a répondu à l'invitation de Philippe DUCÈNE, Président du SDE 24 et du TENAQ – Territoire d'Énergie Nouvelle-Aquitaine, pour une présentation des travaux du CESER sur « Néo Societas ».

- En juillet, Emmanuelle FOURNEYRON a été sollicitée par Isabelle GRIMAUULT, Commissaire à la lutte contre la pauvreté en Nouvelle-Aquitaine, pour présenter le rapport « Enrayer la fabrique de la pauvreté » au cours de la Conférence régionale des acteurs de la lutte contre la pauvreté.

- En septembre, un échange CESER - Commission nationale du débat public est organisé concernant la mise à jour des documents stratégiques de façade et de la programmation de l'éolien en mer à l'horizon 2035-2050.

- En octobre, Emmanuelle FOURNEYRON a participé à la signature de la Charte d'engagements réciproques Nouvelle-Aquitaine entre l'État, la Région et le Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine.

L'Assemblée tient à remercier les structures et les organisations qui accueillent et invitent les conseiller-ères, enrichissant les travaux de l'Assemblée d'expériences et de regards différents.



Projet de « réforme » du système de retraites. Table ronde d'information et d'échanges au CESER

Afin d'éclairer les membres de l'Assemblée sur la réforme des retraites, le CESER a organisé une table-ronde le 28 février. En introduction des débats, deux universitaires ont exposé les principaux enjeux, incidences possibles et éléments en discussion au regard de leurs propres travaux de recherche.



- Roxana ELETA DE FILIPPIS, Maîtresse de conférences à l'Université Le Havre Normandie - Docteure en sociologie, enseignante-chercheuse en sociologie du droit et des politiques sociales et en démographie.
- Serge VOLKOFF, statisticien de formation et ergonomiste, spécialiste des relations entre l'âge, le travail et la santé, membre du Centre de Recherche sur l'Expérience, l'Âge et les Populations au Travail (CREAPT), chercheur-invité au Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET) du CNAM et par ailleurs personnalité qualifiée au Conseil d'orientation des retraites (COR).

Les interventions et débats des Conseiller·ères qui ont suivi ont permis d'aborder les questions d'inégalités au travail qui se prolongent, parfois s'amplifient à la retraite, les questions de solidarité et de cohésion sociale, de contribution non marchande déterminante des retraité·es dans les associations, dans les liens familiaux... Enfin la question des fondements de la résistance d'une partie de la population aux propositions de réforme actuelle a été évoquée.

Le CESER attentif à l'évolution des connaissances sur le changement climatique et ses impacts

Dans le cadre de la préparation du futur avis du CESER portant sur l'actualisation de la feuille de route Néo Terra, une réunion des 5 commissions du CESER a permis d'ouvrir un échange avec Hervé LE TREUT, climatologue de renom et Président du comité scientifique régional « AcclimaTerra ».

Au cours des débats ont notamment été évoqués :

- la réelle prise de conscience de la nécessité d'agir vite de la part des institutions, de l'ensemble des acteurs et actrices concerné·es et des citoyen·nes ;
- les principes d'atténuation des émissions de gaz à effet



de serre et les choix politiques d'investissement à moyen-long termes, générateurs à court terme d'émissions ;

- d'adaptation (bonne ou mauvaise réponse) aux changements, l'impact d'actions locales, et l'évaluation des actions menées ;
- la nécessité de travailler aux moyens d'une transformation sociale, indispensable à l'atteinte des objectifs de réduction des émissions ;

Et enfin, l'humilité et la prudence dont il s'agit de faire preuve compte tenu de la complexité des enjeux et des phénomènes à l'œuvre ; « c'est la planète qui décide » a conclu Hervé LE TREUT.

Un échange avec l'Agence Régionale de Santé

Lors de sa séance plénière de septembre, le CESER a accueilli Benoît ELLEBOODE, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé, accompagné de Samuel PRATMARTY, Directeur de l'offre de soins, Nadia LAPORTE-PHOEUN, Directrice de la protection de la santé et de l'autonomie et Karine TROUVAIN, Cheffe de cabinet de l'ARS, pour échanger sur le Projet Régional de Santé.

Cet échange a été l'occasion pour les conseiller·ères d'attirer l'attention de l'ARS sur la souffrance des professionnel·les de santé et le sentiment de ne pas être entendu·es. D'autres questions et propositions ont été formulées pour promouvoir une approche écosystémique de la santé des personnes, une « médecine sociale », pour une priorisation des actions (réduction des disparités territoriales et sociales d'accès aux soins), pour une véritable politique de prévention et dans ce cadre la promotion du sport-santé, pour l'accompagnement des aidant·es et la situation spécifique des personnes en situation de handicap.





Regards croisés des CESER de l'Atlantique

Réunis depuis les années 1990 afin de promouvoir l'interrégionalité, les CESER de Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine ont exprimé une volonté de « faire culture commune » sur les enjeux en partage sur les territoires atlantiques, d'initier des analyses croisées entre CESER dont les enseignements seraient à valoriser dans des perspectives de coopérations interrégionale et européenne.

Macro-région atlantique, une chance à saisir ?

Les CESER de l'Atlantique ont adopté, chacun dans le cadre de son Assemblée plénière d'octobre, un rapport commun sur le projet d'une macro-région atlantique. En effet, dans un contexte d'événements inédits comme le Brexit qui ampute l'arc atlantique européen, la crise liée à la COVID-19, et plus récemment les effets du conflit en Ukraine, le centre de gravité de l'Europe se déplace vers l'Est, plaçant la façade atlantique en périphérie. C'est dans ce contexte que le projet d'une macro-région atlantique a été formulé par la Commission Arc Atlantique, l'instance de représentation politique des régions atlantiques au niveau européen, dans le cadre d'une déclaration politique adoptée à Cardiff en mai 2023.

Les stratégies macro-régionales ne bénéficient pas de financements dédiés, elles ne font pas l'objet d'une réglementation spécifique et elles ne donnent pas lieu à la création de nouvelles institutions. Elles définissent un cadre politique qui permet aux pays d'une même région géographique d'aborder et de résoudre des problèmes de manière conjointe ou de mieux exploiter leur potentiel



commun. S'il est acquis par les Assemblées des 4 CESER que la coopération est une plus-value et qu'il faut l'encourager, le rapport qu'ils ont adopté interroge la pertinence de ce cadre politique de coopération pour répondre aux enjeux de développement humain, social, culturel, économique et environnemental de l'espace arc atlantique en mutation, voire en rupture. Dans quelles conditions ce cadre macro-régional stratégique pourrait-il permettre à la façade atlantique européenne et à son

hinterland d'être un espace durable, stable, prospère et équitable? L'étude des CESER de l'Atlantique propose des éléments de compréhension et d'analyse pour permettre à tout un chacun de se saisir de l'intérêt de ce projet macro-régional.

Ce projet de rapport a été présenté en séance plénière d'octobre par Jean-Pierre GIROD, Vice-Président et Rapporteur général du budget au sein du CESER de Normandie et Brigitte LAVIGNE, Rapporteuse de la Commission C « Coopérations interrégionales, transfrontalières et internationales - Europe » du CESER Nouvelle-Aquitaine.

La coopération européenne au sein du Réseau transnational atlantique (RTA)



Le Comité d'orientations du Réseau transnational atlantique (RTA) s'est réuni à 2 reprises en 2023, en juillet à Séville et en novembre à Bordeaux.

Par ailleurs, les travaux menés par le RTA ont été présentés à différents partenaires européens : lors d'une réunion du groupe de travail « Transport » de la Commission Arc Atlantique, les sujets tels que le RTE-T et les futures opportunités de coopération dans le domaine des transports, en particulier, la valeur ajoutée d'une région macro-atlantique, ont été abordés. Lors d'une rencontre avec l'Association des villes de l'Atlantique, le projet que cette association porte sur les macro-régions a été présenté aux CES espagnols de la façade atlantique. Enfin le RTA était représenté lors de l'Assemblée générale de la Commission Arc Atlantique en mai 2023 à Cardiff. Cette Assemblée a été décisive puisqu'une déclaration a été approuvée avec un large consensus qui établit la configuration de la macro-région Atlantique et fixe ses priorités et son modèle de gouvernance.

En novembre, le CESER Nouvelle-Aquitaine a accueilli la réunion du comité d'orientations du RTA à Bordeaux

Ce comité d'orientations a marqué les 20 ans de ce réseau de coopération atlantique. Temps fort de cette rencontre, une mise à jour de la composition du RTA et de sa gouvernance.

Patrick CARÉ, Président du CESER de Bretagne succédera pour 2 ans au CES d'Extrémadure à la présidence du réseau. L'occasion aussi de faire découvrir aux délégations espagnoles et françaises un peu de ce patrimoine emblématique de notre territoire, un patrimoine ancien et reconnu internationalement à travers les vignobles et la viticulture, qui ont façonné et structuré assez largement l'économie, la culture et les paysages d'une bonne partie de notre région. Découverte également d'une activité plus récente née de l'économie circulaire, à travers l'entreprise de cosmétiques issus de la vigne, Caudalie, qui a su montrer que les territoires sont aussi des terres de création et d'innovation.



Des coopérations de la société civile aux différentes échelles territoriales

Le CESER Nouvelle-Aquitaine s'est engagé dans une dynamique de meilleure connaissance mutuelle avec les autres instances consultatives représentatives de la société civile organisée.

Une participation aux travaux du CESE de la République

Depuis 2021, le CESE dispose de la faculté de consulter les conseils consultatifs de collectivités locales, dont les CESER dans le cadre de l'élaboration de ses avis et de l'ensemble de ses propres travaux. Ainsi les CESER sont régulièrement conviés aux tables rondes et travaux du CESE, et une charte précisant les principes et modalités de relations est en cours. En 2023, le CESER Nouvelle-Aquitaine a participé aux travaux du CESE sur la gestion de l'eau et ceux sur le logement. Par ailleurs, parallèlement à son activité en qualité de Vice-Présidente de l'Assemblée des CESER de France en charge des relations extérieures, Emmanuelle FOURNEYRON a échangé avec Pierre GOGUET, membre du CESE au titre de CCI-France et Questeur de cette Assemblée, en charge des relations avec les Conseils de développement.

La coopération au sein de CESER de France

L'Assemblée des CESER de France réunit, plusieurs fois par an en plénière, l'ensemble des Président-es des CESER et CESC de Métropole et des Outre-mer. Un lieu d'échanges sur les travaux des CESER, où se mettent en place des chantiers nationaux sur les thématiques communes à l'ensemble des régions.

En janvier, de nouvelles élections au sein du Bureau de l'Assemblée des CESER de France ont été organisées conformément aux statuts de l'association. Dominique VIENNE, Président du CESER de La Réunion a été élu Président de CESER de France et le Bureau a également été réorganisé. Emmanuelle FOURNEYRON, Présidente du CESER de Nouvelle-Aquitaine, a été élue Vice-présidente en charge des relations extérieures. À ce titre, elle a présenté une proposition de note de cadrage sur les relations extérieures à envisager prioritairement (relations avec le CESE de la République, avec la Coordination nationale des Conseils de développement, avec le CES européen...) ainsi que sur les réponses aux sollicitations de rencontres reçues



par CESER de France.

Parallèlement à cette activité institutionnelle, les groupes de travail «Coopérations interrégionales et relations avec l'Union européenne», «Prospective territoriale», «Différenciation territoriale» et «Évaluation des politiques publiques» ont poursuivi leurs travaux.

Une séance plénière de l'Assemblée des CESER de France s'est tenue à Saint-Malo, en amont du Congrès des Régions de France en septembre. L'occasion d'ouvrir un échange sur la prise en compte de l'expression de la jeunesse dans les CESER et d'autres sujets d'actualité liée au renouvellement des CESER en 2024.

Une cousinade CESER / Conseils de développement de Nouvelle-Aquitaine

Depuis 2022, le CESER et la Coordination régionale des conseils de développement (CRCD) de Nouvelle-Aquitaine ont engagé un dialogue régulier visant à se nourrir mutuellement en partageant les réflexions respectives et en élargissant les horizons entre les échelles locales et régionale.

Pour mieux se connaître et reconnaître, ils ont organisé une première rencontre à Angoulême pour aborder le thème des transitions. Alors que les territoires sont plus que jamais confrontés aux transitions, qu'elles soient économiques, sociales, écologiques, énergétiques, culturelles ou encore citoyennes, cette rencontre marque la volonté partagée d'une collaboration resserrée entre les conseils de développement et le CESER.

La soixantaine de participant·es (dont une dizaine de représentant·es du Bureau, de la Commission D « Communication, valorisation des travaux, lien avec les territoires » et des services du CESER) ont abordé les enjeux des transitions et présenté la mobilisation de la société civile locale pour relever les défis et formuler des propositions d'actions. Ont été abordées les questions telles que la transition agroécologique et l'alimentation au Pays basque, en Libournais, à Angoulême, à Rochefort, à Niort... celles des mobilités et

des transports en Pays Barval, en Aunis, à Royan, à Mont-de-Marsan, à Libourne, à La Rochelle, à Poitiers, à Saintes, dans le Civraisien... jusqu'aux problématiques d'adaptation au changement climatique dans le Mellois, dans le Périgord vert, à Poitiers, à Bordeaux, à Libourne, à Niort, à La Rochelle, à Limoges... ou encore celles de la santé, de l'évaluation des politiques publiques.

La Présidente du CESER a introduit le débat sur les transitions sociétales et présenté la démarche « Néo Societas », complémentaire de la feuille de route du Conseil régional Néo Terra et qui vise à adosser aux stratégies de transition celles permettant de répondre aux attentes de transformation sociale et de réduction des inégalités.

Un débat collectif a conclu la rencontre autour de la nécessité d'un renouveau démocratique et sur la contribution de la société civile, à l'heure de transitions qui doivent le plus possible impliquer les citoyen·nes.

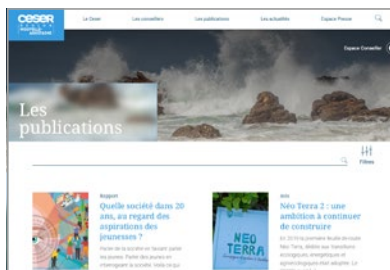


Une co-organisation CESER-Conseil de développement du Pays basque, d'un échange sur les transitions agricoles et alimentaires

En novembre, le CESER Nouvelle-Aquitaine et le Conseil de développement du Pays basque co-organisent, une matinée sur la transformation agroécologique à l'Institut Errecart de Saint-Palais, autour du thème « Transitions agricoles et alimentaires : quel état des lieux et quelles perspectives au niveau régional et au niveau local? ». Sur la base de leurs travaux respectifs, le CESER et le CDPB ont présenté les principaux enseignements de leurs travaux respectifs et ouvert les échanges avec les citoyennes et citoyens intéressé·es, les acteurs et actrices du monde socio-économique local et les jeunes en formation sur les défis agricoles et alimentaires du territoire qui vont impacter l'activité des professionnels.



Le CESER adresse ses avis, rapports et recommandations prioritairement au Conseil régional ainsi qu'aux grands décideurs régionaux. Le CESER Nouvelle-Aquitaine souhaite également favoriser le débat d'idées et inviter tous les acteurs et le grand public à prendre part à la réflexion. Dans cet objectif, il a défini une stratégie de communication visant un public élargi.



Un site Internet
ceser-nouvelle-aquitaine.fr

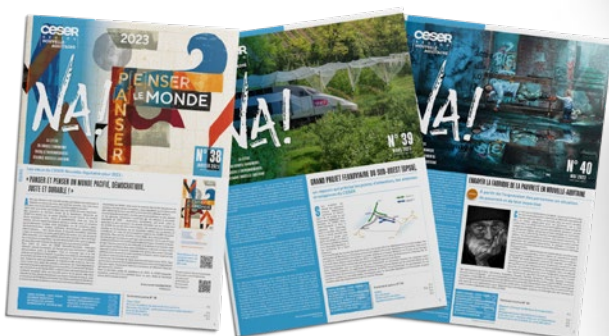
présente les actualités de l'Assemblée et met à disposition de chacun-e l'ensemble des avis, rapports adoptés par l'Assemblée ainsi que les communiqués de presse, lettres et autres publications.

Une page Facebook
facebook.com/cesernouvelleaquitaine

présente les évènements, publications, articles... en continu !
 1831 abonné-es



Une page LinkedIn
linkedin.com/company/cesernouvelleaquitaine
 955 abonné-es



Les rapports du CESER, accompagnés d'une synthèse et d'une fiche de lecture, sont édités et mis à disposition sur simple demande.

Des rapports diffusés à environ 2100 exemplaires (papiers et numériques).

Côté papier, le CESER édite une **lettre bimestrielle N-A!** pour informer de l'actualité du CESER, et présenter les dossiers de façon synthétique. 6 numéros en 2023, 4 100 abonné-es papier, 3 500 abonné-es numériques.

Les habitant-es de Nouvelle-Aquitaine sont informé-es de l'actualité du CESER via la presse régionale qui se fait l'écho des publications du CESER. 65 articles de presse, 3 interviews TV ou radio de la Présidente du CESER ou des porteurs d'un rapport du CESER.

The collage consists of numerous overlapping articles and social media posts. Key elements include:

- Top Left:** A circular logo for 'LE CESER 2023 DANS LES MEDIAS'.
- Top Center:** A large headline: 'Les habitant-es de Nouvelle-Aquitaine sont informé-es de l'actualité du CESER via la presse régionale qui se fait l'écho des publications du CESER. 65 articles de presse, 3 interviews TV ou radio de la Présidente du CESER ou des porteurs d'un rapport du CESER.'
- Top Right:** A newspaper clipping from 'Tribune Nouvelle-Aquitaine' with the headline 'Néo Terra : la transition écologique en quête d'un second souffle en Nouvelle-Aquitaine'.
- Middle Left:** A newspaper clipping from 'la lettre interne' with the headline 'Le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine en séance plénière lundi 27 février'.
- Middle Center:** A newspaper clipping from 'Charente libre' with the headline 'La Région veut travailler à l'adaptation de l'agriculture'.
- Middle Right:** A newspaper clipping from 'GreenUp' with the headline 'Néo Terra : la transition écologique en quête d'un second souffle en Nouvelle-Aquitaine'.
- Bottom Left:** A newspaper clipping from 'laquai' with the headline 'Aides publiques régionales : désormais sous conditions écologiques et sociales'.
- Bottom Center:** A newspaper clipping from 'ma mont de morsan agglo' with the headline 'Convention Région-SNEF peut mieux que, on'.
- Bottom Right:** A newspaper clipping from 'ECONOMISTE' with the headline 'Le bilan est prévu le 22 novembre, à l'initiative de Nouvelle-Aquitaine'.

Ils ont siégé en 2023

Christelle ABATUT • Jean-François AGOSTINI • Brigitte ALANORE • Geneviève ALBERT-ROULHAC
Michel-Daniel AMBLARD • Romain AMIOT • Joël ANDRÉÛ • Jean-François AUCOUTURIER
Nathalie AUDIGUET • Jean-Christophe BARAUD • Philippe BARBEDIENNE • Alain BARREAU
Benoît BELGY • Philippe BÉNÉTEAU • Wiame BENYACHOU • Olivier BERTRAND
Marc BESNAULT SORIA • Gilles BÉZIAT • Tiphaine BICHOT • Claude BILLEROT • Vincent BILLY
Caroline BIREAU • Fanny BISIAUX • Gaëtan BODIN • Vincent BODIN • Bernadette BONNAC HUDE
Fabienne BORDENAVE • Louis BORDONNEAU • Amandine BOUDIGUES • Gisèle BOURCIER
Laura BOURIGAULT • Jocelyne BRANDEAU • Geneviève BRANGÉ • Daniel BRAUD
Jean-Philippe BRÉGÈRE • Christophe BRISSAUD • Patrice BRUNAUD • Rima CAMBRAY
Anne-Marie CASTÉRA • Jean-Jacques CASTERET • Olivier CHABOT • Astrid CHAMBARAUD
Christian CHASSERIAUD • Lionel CHAUTRU • Robert COLIN • Sophie CONSEIL
Agnès COUSSOT • Anne COUVEZ • Alain DALY • Benoît DANDINE • Claudine DANIAU • Alyssa DAOUD
Camille de AMORIN BONNEAU • Christel de OLIVEIRA • Patrick DEBAÈRE • Bernard DÈCHE
Jean DEGOS • Philippe DÉJEAN • Clémence DELFAUD • Marcel DEMARTY • Bertrand DEMIER
Jean-Luc DENOPCES • Bernard DESGRÉ • Philippe DESPUJOLS • *Bernard DUBAU*
Bertrand DUPOUY • Muriel DUROURE • Philippe DUTEIL • Jean-Jacques ÉPRON
Catherine ESTIENNE • Guy ESTRADÉ • Jean-Marc EWALD • Éric FAUCHER
René FERCHAUD • Roland FEREDJ • Gérard FILOCHE • Wafaa FORT • Jean-Bernard FOURMY
Emmanuelle FOURNEYRON • Valérie FRÉMONT • Benoît GARAT • Benoît GARCIA • Anne GAUDIN
Nathalie GAUTHIER • Anne-Lise GAZEAU • Line GILLON • Gérard GOMEZ • Chantal GONTHIER
Bernard GOUPY • *Antony GOURCEROL* • Didier GOURAUD • Francis GRIMAUD • Jean-Louis HAURIE
Marc HAVARD • Michelle HEIMROTH • Sophie HUMBERT • Dominique IRIART • Christine JEAN
Yves JEAN • Carole JEAN FEIDT • Jean-René JECKO • Géraldine JOUSSEAUME • Nilda JURADO
Taoufik KARBIA • Marie LAHITETTE • Thierry LALET • Nathalie LAPORTE • Jean-Pierre LAROCHE
Serge LARZABAL • *Stéphane LATOUR* • *Stéphane LATXAGUE* • Claire LAVAL • Brigitte LAVIGNE
Béatrice LAVILLE • Françoise LECLERC • Véronique LELIBON • Catherine LEMASSON-LASSEGUE
Virginie LÉRAULT • Martine LÉVÈQUE • Marie-Pierre LIBOUTET • Jean-Pierre LIMOUSIN
Maryse LOGNON DEMOLLIÈRE • Jacques LOUGE • Isabelle LOULMET • Sylvie MACHETEAU
Rafaël MAESTRO • Clarisse MAILLARD • Jean-Bernard MARON • Anthony MASCLE
Christine MAUGET • Mireille MAZURIER • François-Xavier MENOÛ • Jean-Louis MERPILLAT
Monique MICHEL • Véronique MOMENTEAU • *Stéphane MONCHAMBERT* • Sigrid MONNIER
Stéphane MONTUZET • Pascale MOREL • Philippe MORETTI Charlotte MORIZE • Corinne MOTHES
Dominique NIORTHE Marylise ORTIZ • Élie PÉDRON • Sophie PEYRÈGNE • Trang PHAM • Pierre PHILIPPE
Benoît PIERRE Hervé PINEAUD • Laëtitia PLUMAT • Nicolas POCHELU • Alix PORTET-LASSERRE
Yves PRÉVOST • Séverine PRIVAT-HOCHET • Christophe RABUSSIÈRE • Annie-Claude RAYNAUD
Laurent REBIÈRE • Denis RENOÛX • Nathalie RENOÛX • *Philippe RETOURS* • Monique REUZÉ
Serge REY • Pascale ROME Marie-Claude ROSSARD • Jany ROUGER • Paul-Hervé ROUSSEAU
Pierre ROUSSEL • Bernard ROUX • Éric ROUX • Julien RUIZ • Cécile SAEZ-PAYENCET • Philippe SAÏD
Joël SAINTIER • Patrick SEGUIN • Ahmed SERRAJ • Luc SERVANT • Rita SILVA VARISCO
André-Marc SOLUREAU • Catherine TARJUS • Flavien THOMAS • Claudia THURET-ROUDIER
David VALADE • *Michel VALENTIN-GARRIGUE* • Christine VASSEUR • François VEAUX • Anna VIAL
Myriam VIAU • Norbert VIDAL • Isabelle VISENTIN

Les conseiller·ères dont le nom apparaît en italique ont démissionné en 2023.



EN 6 ANS LE CESER PUBLIE

16 RAPPORTS N-A



2 RAPPORTS CESER DE L'ATLANTIQUE



218 AVIS et CONTRIBUTIONS

EN 6 ANS LE CESER ORGANISE 5 SÉMINAIRES ET 1 COLLOQUE



EN 6 ANS LE CESER DANS LES TERRITOIRES



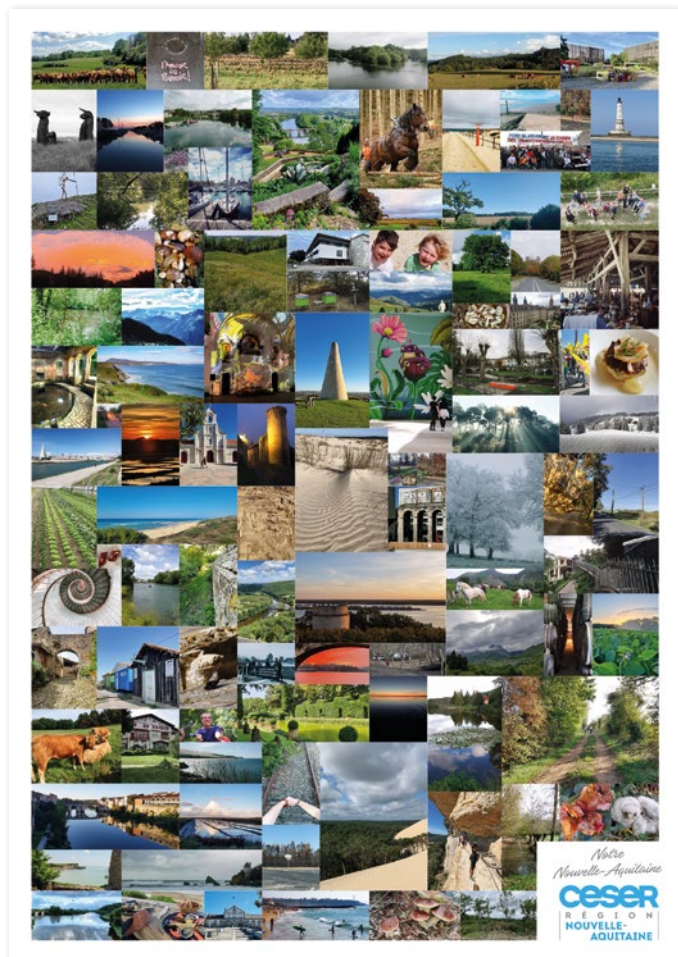
Ils ont siégé au cours de la mandature 2018-2023

Christelle ABATUT • Jean-François AGOSTINI • Lucile AIGRON • Brigitte ALANORE
Geneviève ALBERT-ROULHAC • Nathalie ALEXANDRE • Annick ALLARD • Michel-Daniel AMBLARD
Romain AMIOT • Joël ANDRÉÛ • Stéphanie ANFRAY • Jean-François AUCOUTURIER • Nathalie AUDIGUET
Catherine AUGRAND • Amandine BAESEL • Jean-Christophe BARAUD • Philippe BARBEDIENNE
Alain BARREAU • Benoît BELGY • Philippe BÉNÉTEAU • Wiame BENYACHOU • Olivier BERTRAND
Marc BESNAULT SORIA • Gilles BEZIAT • Tiphaine BICHOT • Claude BILLEROT • Vincent BILLY • Caroline
BIREAU Fanny BISIAUX • Vincent BODIN • Gaëtan BODIN • Bernadette BONNAC-HUDE • Fabienne BORDENAVE
Louis BORDONNEAU • Chantal BOUATBA • Amandine BOUDIGUES • Muriel BOULMIER • Gisèle BOURCIER
Laura BOURIGAULT • Jocelyne BRANDEAU • Geneviève BRANGÉ • Daniel BRAUD • Jean-Philippe BRÉGÈRE
Alain BRETTE • Christophe BRISSAUD • Patrice BRUNAUD • Rima CAMBRAY • Fabienne CASSAGNES
Anne-Marie CASTERA • Jean-Jacques CASTÉRET • Jean-Baptiste CAZALÉ • David CERESUELA
Olivier CHABOT • Astrid CHAMBARAUD • Christian CHASSERIAUD • Lionel CHAUTRU
Dominique CHEVILLON • Jean-Luc COHEN • Robert COLIN • Marie-Neige COMBABESSOUSE
Sophie CONSEIL • Agnès COUSSOT • Anne COUVEZ • Alain DALY • Benoît DANDINE • Claudine DANIAU
Alyssa DAOUD • Pierre DAVANT • Isabelle DAVISSEAU • Camille de AMORIN BONNEAU • Christel de OLIVEIRA
Patrick DEBAERE • Bernard DECHE • Jean DEGOS • Philippe DÉJEAN • Didier DELANIS • Clémence DELFAUD
Marcel DEMARTY • Bertrand DEMIER • Jean-Luc DENOPCES • Bernard DESGRE • Philippe DESPUJOLS
Karine DESROSES • Bernard DUFAU • Bertrand DUPOUY • Benoît DURET • Muriel DUROURE
Jean-Jacques DUSSOUL • Philippe DUTEIL • Jean-Jacques EPRON • Catherine ESTIENNE • Guy ESTRADÉ
Pantxo ETCHEGOIN • Jean-Marc EWALD • Éric FAUCHER • Marylène FAURE • René FERCHAUD
Roland FEREDJ • Gérard FILOCHE • Wafaa FORT • Jean-Bernard FOURMY • Emmanuelle FOURNEYRON
Valérie FREMONT • Benoît GARAT • Benoît GARCIA • Anne GAUDIN • Nathalie GAUTHIER • Anne-Lise GAZEAU
Didier GESSON • Line GILLON • Sylvie GIRARD • Philippe GIRARD • Bernard GIRET • Gérard GOMEZ
Chantal GONTHIER • Bernard GOUPY • Didier GOURAUD • Antony GOURCEROL • Francis GRIMAUD
Jean-Pierre GROS • Fabienne GUICHARD • Jean-Louis HAURIE • Marc HAVARD • Michelle HEIMROTH
Véronique HERVIOU • Coline HUGEL • Sophie HUMBERT • Dominique IRIART • Céline JAUGEARD
Christine JEAN • Yves JEAN • Carole JEAN FEIDT • Jean-René JECKO • Ludovic JOMIER
Géraldine JOUSSEAUME • Nilda JURADO • Taoufik KARBIA • Jean-Claude LABADIE • Olivier LACHAUD
Marie LAHITETTE • Thierry LALET • Jonathan LALONDRELLE • Nathalie LAPORTE • Jean-Pierre LAROCHE
Marie-Jo LAROZE • Serge LARZABAL • Stéphane LATOUR • Stéphane LATXAGUE • Claire LAVAL
Brigitte LAVIGNE • Béatrice LAVILLE • Mathieu LE ROCH • Françoise LECLERC • Ginette LECOURT
Véronique LELIBON • Catherine LEMASSON-LASSEGUE • Virginie LÉRAULT • Martine LÉVÈQUE
Marie-Pierre LIBOUTET • Jean-Pierre LIMOUSIN • Maryse LOGNON DEMOLLIÈRE • Jacques LOUGE
Isabelle LOULMET • Sylvie MACHETEAU • Rafaël MAESTRO • Clarisse MAILLARD • Laurent MARCHAT
Jean-Bernard MARON • Magali MARTIN • Anthony MASCLE • Christine MAUGET • Mireille MAZURIER
François Xavier MENOU • Liza MERCHAOUI • Jean-Louis MERPILLAT • Monique MICHEL • Claudine MILOX
Philippe MOINARD • Véronique MOMENTEAU • Stéphane MONCHAMBERT • Sigrid MONNIER
Stéphane MONTUZET • Philippe MORANDEAU • Pascale MOREL • Philippe MORETTI • Charlotte MORIZE
Corinne MOTHES • Michel NEMPON • Monique NICOLAS • Dominique NIORTHE • Patrick OLLIVIER
Marylise ORTIZ • Emmanuelle PARENT • Hélène PAULIAT • Elie PÉDRON • Jacques PÈRE • Sophie PEYREGNE
Benoît PIERRE • Trang PHAM • Pierre PHILIPPE • Catherine PIET-BURGUES • Hervé PINEAUD • Clarisse PINEL
Laëtitia PLUMAT • Nicolas POCHELU • Alix PORTET-LASSERRE • Yves PREVOST • Séverine PRIVAT-HOCHET
Christophe RABUSSIER • Amélie RABY • Patrick RAGUENAUD • Annie-Claude RAYNAUD • Laurent REBIÈRE
Alain REILLER • Nathalie RENOUX • Denis RENOUX • Philippe RETOURS • Monique REUZÉ • Serge REY
Pascale ROME • Anne ROSENBERGER • Marie-Claude ROSSARD • Jany ROUGER • Monique ROUGIER
Paul-Hervé ROUSSEAU • Pierre ROUSSEL • Bernard ROUX • Éric ROUX • Serge ROZIER • Julien RUIZ
Cécile SAEZ-PAYENCET • Philippe SAÏD • Joël SAINTIER • Patrick SEGUIN • Ahmed SERRAJ • Luc SERVANT
Rita SILVA VARISCO • André Marc SOLUREAU • Ariane TAPINOS • Catherine TARJUS • Flavien THOMAS
Claudia THURET-ROUDIER • David VALADE • Michel VALENTIN-GARRIGUE • Christine VASSEUR
François VEAUX • Hélène VELASCO-GRACIET • Anna VIAL • Myriam VIAU • Norbert VIDAL • Evelyne VIDEAU
Gérard VILAIN • Isabelle VISENTIN

Les conseiller-ères dont le nom apparaît en italique ont démissionné entre 2018 et 2023.

Carte de vœux 2024

Cette fresque d'images est une compilation des photographies réalisées par les conseiller·ères et les services du CESER sur le thème « *Votre instantané de la Nouvelle-Aquitaine* ».



À l'occasion de la fin de la mandature, les conseillers et conseillères qui ont formé l'Assemblée du CESER au cours des six dernières années ont partagé leur vision de la Nouvelle-Aquitaine par les images illustrant cette carte.

Cette mosaïque montre la diversité, la richesse qui composent et définissent "Notre Nouvelle-Aquitaine", de la gastronomie à la convivialité, de l'histoire au patrimoine, de la nature aux paysages, des femmes et des hommes aux savoir-faire, à l'accueil et à la solidarité... : **le sens du partage.**

Des regards singuliers, des points de vue, des sensibilités mises en commun, au service d'une vision d'ensemble : **le partage de sens.**

Pour 2024, cultivons ensemble le sens du partage pour mieux construire ensemble le partage du sens !
Nous vous souhaitons une belle et heureuse année.

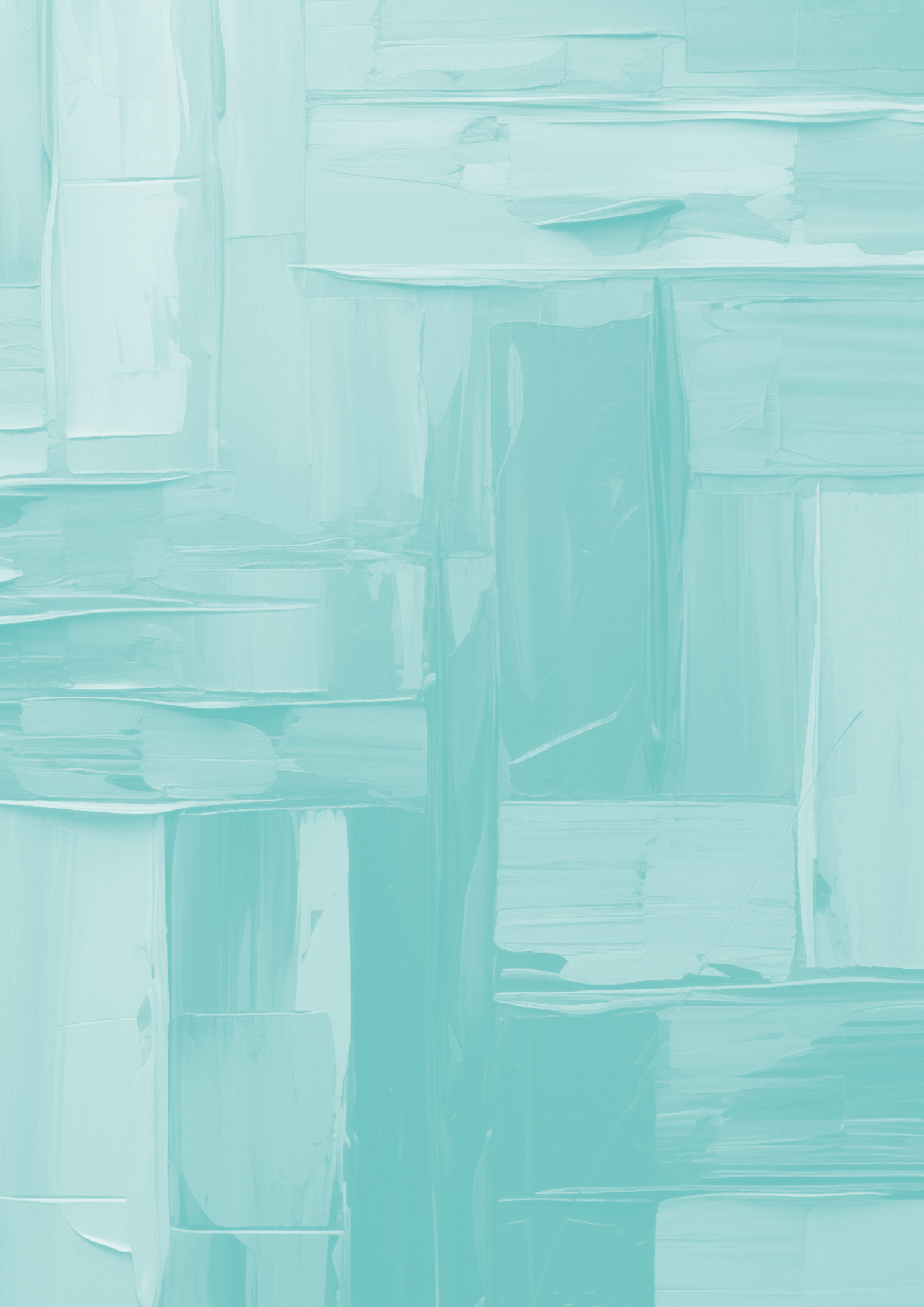


Conseil Économique, Social et
Environnemental Régional Nouvelle-Aquitaine
contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr



Conception graphique : Kymzo.design - Impression : BLF Impression

Crédit photographique : Région Nouvelle-Aquitaine : Alban Gilbert, Joël Peyrou, Paul Robin, Françoise Roch - AdobeStock : andranik123, Jacob Lund, Lomb, M. Coupard, Pcess609, Solarisys, 2ragon - Pixabay : farmama, Pexels - CHU Poitiers - Joël Damaze - Pierre Carton - Anaïd De Dieuleveult 2012
Photothèque du CESER Nouvelle-Aquitaine





SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80

SITE DE LIMOGES

27 boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77



Ceser Nouvelle-Aquitaine



ceser-nouvelle-aquitaine.fr